



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

masseurs-kinésithérapeutes

Question écrite n° 111641

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la situation des professionnels de la kinésithérapie qui sont particulièrement inquiets du peu d'intérêt qui est accordé à leurs missions et responsabilités. L'augmentation incessante des charges entraîne l'asphyxie des masseurs kinésithérapeutes qui revendiquent une revalorisation tarifaire, un tarif unique, une reconnaissance professionnelle et une protection de leur diplôme d'État contre les illégaux. En ce qui concerne la formation, le besoin se porte sur l'acquisition d'un cursus solide afin de valoriser la profession et d'obtenir une réelle reconnaissance du métier. Le travail des kinésithérapeutes est très demandé par les patients et avec le vieillissement de notre population, les besoins seront multipliés. Les soins que prodiguent ces professionnels ont une dimension préventive non négligeable. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement compte répondre favorablement aux revendications de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111641

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6460

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)